L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 28 AOUT 1892.

FEUILLETON.

[*Suite de la 3me page.*]

Ceux-là pour le présent.

Et pour l'avenir, ces deux bébés adorables, dont l'un porte son nom, dont l'autre lui ressemble, et qui apprennent à le vénérer, à l'aimer au-dessus de tout, même au dessus de leur père : Raymond le veut ainsi.

Mais il était dit que le comte et la comtesse de Clavières ne partiraient pas seuls pour l'Inde.

Un dernier bienfait devait encore marquer leur séjour en France et attacher une famille de plus à la serve-infirme.

En effet, les prescentiment de Reine Penhoët ne la trompaient pas.

La légende bretonne, ainsi qu'elle l'avait redouté si longtemps, devait être vraie pour la malheureuse : le mort trahi allait se venger sur un de ceux qu'elle aimait.

Clément apprit les derniers moments de Claire presque en même temps que Richard.

Alors, une immense, une profonde tristesse le saisit.

—Elle a payé sa dette, dit-il à Reine, quand l'échéance de la mienne arrivera-t-elle?.....

La Bretonne voulut consoler son mari.

—Mme de Clavières nous a pardonnés, dit-elle ; il faut reprendre courage, et consacrer désormais notre vie à faire du bien afin d'effacer le mal.

—Pour toi, répondit Clément, pour toi, chère femme, qui as été pitié une victime qu'une coupable, Dieu se contentera peut-être de ce que tu as déjà souffert autrefois ; de ce que tu feras de bien dans l'avenir.

Il ne saurait en être ainsi pour moi.

Non, en vérité..... Je suis un trop grand criminel, le dois être puni.

—Tais toi. Tu as péché par excès de reconnaissance. Tu as voulu être fidèle à ta bienfaitrice, même au delà de ce tombe.

—Ma bienfaitrice était une sainte. Son souvenir eût dû me préserver des crimes que j'ai commis....

Notre île guéri, toi tranquille et heureuse, ma Reine, c'est un bonheur que je ne mérite pas.... Je ne le verrai point!

Rien ne put le tirer de là.

Le partirent le lendemain pour rentrer à Paris.

Reine espérait que les occupations de leur maison de commerce, où les commandes maintenant abondaient, distrairaient son mari de ses remords et de son désespoir.

Hélas !.... Clément ne devait plus revoir la rue du Sentier.

A moitié chemin, un horrible accident se produisit : un train rapide, mal aiguillé, rencontra et broya le pauvre train omnibus dans lequel voyageait la famille Gaube.

Le wagon où ils se trouvaient tous les trois fut littéralement mis en miettes.

Clément mourut sur le coup.

Reine fut retrouvée le lendemain seulement sous les décombres avec son enfant dans ses bras.

Par un miracle inexplicable, René n'avait aucun mal.

Quant à Mme Gaube, on la crut d'abord morte. Elle n'était qu'évanouie.

Lorsqu'elle revint à elle, surpris au sécde de pièvre épouvantable, Reine vit le comte de Clavières et Madeleine autour de son lit.

Ils pleuraient tous les deux.

—Ah ! s'écria-t-elle, mon fils est mort !

—Non, maman, dit aussitôt une petite voix, je suis là.

L'enfant aussitôt grimpa sur son lit, la couvrant de baisers.

Au bout d'un moment, Mme Gaube l'éloigna un peu :

—Alors, dit-elle, c'est.... l'autre.

Ni le comte ni la comtesse ne répondirent.

—Pauvre Clément! murmura Reine au milieu de ses sanglots, il l'avait bien dit !....

On la laissa pleurer celui qui, malgré son crime, l'avait aimée entièrement, profondément.

—Vous ne pouvez pas rester seule ici, Reine, lui dit quelques heures après Madeleine ; vous n'avez pas de famille, et votre solitude vous ferait trop souffrir.

Dès que vos forces vous le permettront, vous viendrez avec nous dans l'Inde dont le chaud climat consolidera la santé de votre fils, et où vous pourrez encore être heureuse, en faisant du bien. Nous attendrons pour partir et pouvoir vous emmener que vous soyez remise de vos cruelles émotions.

—Dans l'Inde, avec vous.... auprès de vous.... Non, non, je n'en crois pas ma digne ; je ne l'accepte pas.... je ne le mérite pas.... répondit la pauvre veuve éperdue.

La comtesse eut sur les lèvres un sourire d'ange.

—Auprès de nous, dit elle, pas tout à fait.

D'accord avec le comte de Clavières et en reconnaissance d'avoir retrouvé ma chère petite Léone, je veux fonder dans une partie saine, aérée et relativement fraîche de nos propriétés de Ceylan, un sanatorium d'enfants malades et pauvres....

Avec enfants, il faudra une directrice dévouée, intelligente et bonne.

Plus elle aura souffert, plus elle leur prodiguera de soins, plus elle les aimera.

Dites, Reine, ne voulez-vous pas être cette chère providence de ces pauvres petits.... leur bienfaitrice, leur gardemalade, leur mère en un mot ?

—O madame la comtesse, les anges du ciel ne sont ni plus bons ni aussi bons que vous. Comment vous remercier ?..

—En acceptant, Reine, dit Richard à son tour.

C'est dans le dévouement continuel, dans le sacrifice, dans l'abnégation de toutes les minutes, que vous trouverez la paix de votre conscience d'abord et votre réhabilitation ensuite.

Elle baisa leurs mains qu'elle réunit et qu'elle couvrit de larmes.

Elle avait accepté.

FIN.

PETITES ANNONCES.

Homme bonne éducation, demande donner leçons primaires en français, cours français, arithmétique, sciences et géographie. Désirer au bureau du journal. 28 août—3 t fév jou

Personnel.—Si Jules Lalond (chef) envoie son adresse au Lock-Box No 1469, Mobile, Ala., il lui sera communiqué une nouvelle à son avantage. 25 août—27

A LOUER.

A LOUER.—Les magasins 215 et 217 rue Decatur, vis-à-vis du Marché Français. S'adresser, 81 et 83 rue Canal. P. M. Gendebien. 28 août—28—sept 4 11 18

ANNONCES en main en location de vos propriétés dans le Bulletin hebdomadaire de Danziger, circulation 1,000 par semaine. Rien à payer ; 31 rue Carondelet. 28 août—1 j

A VENDRE.

ANNONCES en main en location de vos propriétés dans le Bulletin hebdomadaire de Danziger, circulation 1,000 par semaine. Rien à payer ; 31 rue Carondelet. 28 août—7 j

A Vendre pour cause de départ.—Une des boulangeries les mieux installées de la ville avec four et tropes, sera vendue à bon marché à des conditions faciles. Le bonhomme a pour outre six barils de farine par jour. S'adresser "Boulangerie," au bureau de l'Abeille. 28 août—7 j

A VENDRE—Un bateau double et en très ample, étant gréé bâti neuvement et ancré, au coin des rues Espagne et Decatur. S'adresser sur les lieux. 27 août—7

DEMANDES.

ON demande cinq baggies de ensemble mais à deux roues et recouverts (un baggies). S'adresser, 446, rue Nord Claiborne, Bouchetrics,—par les chars Claiborne. 28 août—7

ON demande.—Une femme double comme nurse d'enfants et une jeune femme pour le 30 et le 31 août. S'adresser, 542 Esplanade. 28 août—17

DEMANDE Urgente.—Un jeune homme demande à échanger des leçons d'anglais pour des leçons de français. Adresse : Français "Bureau de l'Abeille." 27 août—7 j

ON demande.—Un bon jardinier. S'adresser C. O. au bureau de l'Abeille. 27 août—7 j

ON demande.—Une bonne d'enfant sûre qu'une domestique de maison. Bonnes références seront demandées. Se présenter à venue de l'Esplanade, No 927. 21 août—

ON demande un homme seul ou avec un ou deux enfants pour prendre charge d'écurie avec 30 malades, la femme pour faire la cuisine et aide à écurie. S'adresser A. E. M. Scelles, 44 rue P. O., La. 2 août—1 m

LE BON COIN où il faut acheter DES BILLETS DE LOTERIE
Au stage de 8 Août, 102 lots gagnants y ont été vendus.
Faites en sorte que S. J. LAMBES chez dans votre billet, car il a la main heureuse.
Code des rues Camp et Girod.
Ville Orléans, Lou.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 27 AOUT—CLASSE No 305
Tirage de Chacun P. M.

7 7 0 2 29 39 54 73 77 3 21 15 12 22 —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour bellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 27 août 1892.—A heure P. M.
J. A. A. BONREAU
EDGAR FILIÉ, Pro tem.
Commissaires.
Les gains de nos tirages modifiées peuvent être vus en tout temps dans toutes les nouvelles

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. A. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et en franchise à été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires qui lieu mensuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros séparés qui lieu tous les autres six mois de l'année, et entièrement sous le public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Recommandé depuis vingt ans, par l'intégrité de nos tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'ils suit :

Nous désirons, par les présentes, que nos autorisées à tirer les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en demeurons, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à en servir, dans ces annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
Jos. A. Early
Martin L. Davey

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, cette	$75,000
1 Lot de	20,000, cette	20,000
1 Lot de	10,000, cette	10,000
1 Lot de	5,000, cette	5,000
2 Lots de	2,500, cette	5,000
5 Lots de	1,000, cette	5,000
25 Lots de	800, cette	20,000
100 Lots de	200, cette	20,000
200 Lots de	100 cette	20,000
200 Lots de	60, cette	12,000
500 Lots de	40, cette	20,000

(PRIX D'APPROXIMATION.

200 Lots de $100, cette		$20,000
200 Lots de $60, cette		12,000
100 Lots de $40, cette		4,000

PRIX TERMINAUX.

200 Lots de $200, cette		$40,000
100 Lots de $200, cette		19,900
9,434 Lots se montant à		$265,900

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs. 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPÉCIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYER L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur requêtes nous prélèvons tous les frais et nous payons l'excédant de l'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lou.

Bonnes Endosses en pleine et faites la signature lisible.

La Compagnie ayant passé des lois défendant l'envoi de la mêle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour expédier à nos correspondants et pour envoyer les lotes de lots.

Les lotes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de Loterie après chaque tirage en nombre voulu, par Express, aux frais de la compagnie.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et dont le vote d'une décision de la Cour Suprême entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il est important au lot et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré à son nom, Billet soit signé par Paul Conrad, Président ; Jno. G. T. Beauregard, J. A. Early et W. L. Davey, signé par la grande de quatre Banques Nationales, par l'intermédiaire de leurs Président, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de système frauduleux et malhonnête à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs requièrent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et ne bien se mettre en garde pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot sourire.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA
Commençant le 3 mai 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la fête de la rue des Champs Elysées.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Tous les jours (excepté le dimanche et le mercredi) par le train de 4 P. M.

Revenant, quittera Madisonville, Tous les jours, à 5 A. M.

L'eau et le temps le permettent.

Excursions :

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

Dimanche et mercredis, par le train de 6 A. M.
Dimanche et mercredis, par le train de 3 P. M.
Prix du trajet.....$1 00
Prix (jours d'excursion, aller et retour) 1 00

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE.
Fret mat— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de ventilateurs électriques), partiront de la jetée No 12 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA BRETAGNE, Collier, samedi, 27 août
LA TOURAINE, Fraquel, samedi, 3 septembre
LA BOURGOGNE, Barillon, samedi, 10 septem.

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$80 et $100
et au dessus, selon le accommodations.
Deuxième cabine.....$60
Entrepont, $24 50, avec aménagement supérieur sans service et salonettes.
Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne
—On à—
A. MOULTON, 19 rue du Camp. J. BUISSON, Bourbon et Toulouse.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW-ORLEANS.
Partant mercredi, 31 août, à 9 A. M.
Le steamer LOUISIANA, Capt. Gagne.
Partira de son quai au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE POUR CETTE LIGNE 1½ P. 0/0
Passage—Cabine.....40
Entrepont.....30
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour Rates, pacage et fret, s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41.

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Western et de la Californie.
Southern Pacific Co.
Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio	San Antonio
Express.. 8.15 a m	Express.. 7.00 a m
California Ex. press, daily 5.00 p m	California Express, daily 10.55 pm
Chaos-dortoirs entre Nouvelle-Orléans et San Antonio. Pullman Palace par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio and New Orleans et New Orleans Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 8.15 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs sur le chemin tous les jours au bureau, coin St-Charles et Canal ou à l'office du dépôt du Fort.

F. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. BURRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS CINCINNATI — 11 HOURS BIRMINGHAM
Vestibule Sleeping Cars Through Sleeping Cars

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cincinnati 26 heures
Temps pour New York 47 heures

VESTIBULE	No 2 Limited	No 6 Pass Line.
Part de la N.-Orléans	2.30 p m.	8.30 p m
Arrive à Meridian	8.50 p m.	5.00 a m.
Arrive à Atlanta	11.32 p m.	8.15 a m.
Arrive à Birmingham	1.25 a m.	12.05 p m.
Arrive à Atlanta	4.50 a m.	2.40 p m.
Arrive à Chattanooga	6.40 a m.	4.00 p m.
Arrive à Burgin	2.30 p m.	3.25 a m.
Arrive à Lexington	3.30 p m.	4.25 a m.
Arrive à Cincinnati	5.30 p m.	7.30 a m.

La seule ligne ayant des Vestibule Sleeping Cars" pour New York via Shenandoah Valley. Arrivant à 1.30 P. M. le second jour, faisant le trajet en moins de temps que aucune ligne de la Nlle-Orléans.

D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pa s. Agent, New Orleans.

Rapport de la condition
—DE LA—
New Orleans Co-operative Banking Association.
A la Nouvelle-Orléans.
A la clôture des affaires, le 29 février 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$44,750 45
Prêts sur demande, garantie	13,790 00
Dépenses communes payées	9,969 17
Ameublement	2,265 85
Dû par des banques et banquiers	95,898 03
Comptant	48,131 17—943 050 20
Total	$120,264 17

PASSIF.

Fonds capital payé	$63,435 00
Fonds des membres	3,477 50
Profits indivis	2,221 67
Dépôts indivis sujets à des échéances	51,130 00
Total	$120,264 17

Je jure solennellement que le tableau ci dessus est vrai, au mieux de mes connaissances et croyances.

F. MULLER, Caissier.

Assurmenté et signé publiquement moi, ce 2me jour de mars 1892.
OCTAVE MOREL, Notaire.

Correct—Attesté :
A. F. HIMEL,
JULES BARRAZIN,
THEO. BRUMMER,
Directeurs
2 mars—

LE FRANCO-LOUISIANAIS.
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats Unis.
Abonnement : $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau : 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lou.
5 par.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires, jeudi soir, 30 juin 1892.

Comptant	$1,045,916 84
Change	175,711 84
Prêts et escomptes	1,821,966 17
Actions	40,045 00
Propriété bâtisses	56,175 50
Taxes	10,060 00
Total	$3,549,750 35
Fonds capital	$300,000 00
Profits nets divisés	326,075 87
Dépôts individuels	1,962,704 48
Dividendes non payés	1,970 00
Total	$3,549,750 35

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assurmenté et signé publiquement moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1892.
ART. DORICOURT, Notaire.
1jui—

ETAT DE SITUATION DE LA
HIBERNIA NATIONAL BANK
OF NEW ORLEANS,
30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à échéances	$1,220,455 71
Prêts sur demande, garantie	24,750 00
Actions et actions	23,625 12
Maison de banque	48,000 00
Change à vue sur New York	144,411 75
Dû par des banques et banquiers des Etats-Unis	28,215 23
Comptant	271,285 30
	$2,038,710 17

PASSIF.

Capital	$600,000 00
Fonds	100,000 00
Profits	57,279 23
Billets en circulation	124,040 00
Dividendes non payés	2,419 00
Dû aux banques et banquiers	54,972 94
Dépôts individuels	1,101,262 51
Dû à des banques et banquiers	58,659 43
	$2,038,710 17

GEORGE R. PRESTON, Président.
ANDREW STEWART, Vice-Président.
CHAS. ALFERY, Caissier.
P. L. GIRAULT, Assistant-Caissier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
George Jurgens vs. Colin H. McNeil.
Vente de propriété dans le Sixième District.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,476.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Recouvrements, Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux certaines terraines avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, ayant d'les 455 ancienneté, dans le Premier District, borné par les rues Berlin, Dryad, Berenne et Jacob. Le dit lot est désigné par le No 9, conformément à un plan de C. A. Bird, et mesure trente-deux pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été achetée par Jacob Imhof, de Mme Amélie Imhof, par acte passé devant Benjamin Ory notaire en cette ville, le 9 juin 1883, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 120, folio 122.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, ayant d'les 455 ancienneté, borné par les rues Chalmette, Derbigny, Dumaine et St-Philippe. Le dit lot est désigné par le No 2, mesurant trente et un pieds de quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, ayant d'les 455 ancienneté, borné par les rues Berlin et Berenne, et avec cette façade de dix pieds, s'étend à une distance de soixante pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades où il a cette façade de dix pieds, et mesure dix-huit pieds et cinq lignes de largeur à la rue Berlin, et avec une largeur à la seconde à dix huit pieds, il contient à s'étendre à une distance de cent vingt-deux pieds, entre lignes parallèles, et mesure dix-huit pieds à l'arrière. Le dit morceau de terre est formé de terre neuve de dix pieds de large sur 22 et 12 sur un plan de W. C. Fulham, architecte, en date de 21 mars 1901, annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 25 mars 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27août—27—sept—3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de meubles d'un magasin de liqueurs.
Chevaux, Wagons, etc.
Comptant à recevoir.
Dans l'affaire de
Jacob Imhof vs. Mme Amelia Imhof, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 33 008.—En vertu d'un ordre de vente en date du 18 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Recouvrements Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 septembre 1892, à l'heure dénoncée plus haut, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au magasin No 92 rue Tchoupitoulas—à 10.30 heures A. M.—

Premièrement.—Tout le contenu, marchandises, bouteilles, etc., qui constituent le dit magasin ; comprenant un grand stock bien assorti de whiskies, vins, liqueurs, bière, fruits conservés, cigares, et autres articles en de bonne installations, coffre fort en fer, balances, chaises, tables, etc., ainsi que tous les ustensiles conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Deuxièmement.—Un cheval, un cheval bai, un phaéton, un wagon, un jumper, une brouette, etc.

Troisièmement.—Aussi, un lot de comptes à recevoir (comprenant les bons, les douteux et les mauvais) et nécessairement à une liste déposée en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 août—27—1 5 8 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.
Jacob Imhof vs. Mme Amelia Imhof, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 33,003.—En vertu d'un ordre de vente daté le 18 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Recouvrements, Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, ayant d'les 455 ancienneté, borné par les rues Berlin, Dryad, Berenne et Jacob. Le dit lot est désigné par le No 9, conformément à un plan de C. A. Bird, et mesure trente-deux pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été achetée par Jacob Imhof, de Mme Amélie Imhof, par acte passé pardevant Benjamin Ory notaire en cette ville, le 9 juin 1883, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 120, folio 122.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, ayant d'les 455 ancienneté, borné par les rues Chalmette, Derbigny, Dumaine et St-Philippe. Le dit lot est désigné par le No 2, mesurant trente et un pieds de quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, ayant d'les 455 ancienneté, borné par les rues Berlin et Berenne, et avec cette façade de dix pieds, s'étend à une distance de soixante pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades où il a cette façade de dix pieds, et mesure dix-huit pieds et cinq lignes de largeur à la rue Berlin, et avec une largeur à la seconde à dix huit pieds, il contient à s'étendre à une distance de cent vingt-deux pieds, entre lignes parallèles, et mesure dix-huit pieds à l'arrière. Le dit morceau de terre est formé de terre neuve de dix pieds de large sur 22 et 12 sur un plan de W. C. Fulham, architecte, en date de 21 mars 1901, annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 25 mars 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27août—27—sept—3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée dans le Troisième District.
Union Homestead Association vs. Mme Marceline Deffes, veuve de Jean Pierre Rosède.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 36,389.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Recouvrements, Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur l'îlot borné par les rues Champs-Elysées, Amour (maintenant Romparis) Bons-Enfants (maintenant St-Claude) et Marigny, désigné comme étant le No 5 et 6, sur un plan de A. Castaing, déposé au bureau de P. Lacoste, arpenteur, les dits lots mesurant comme suit, à savoir : le lot No 4 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur ; le lot No 6 mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur l'îlot borné par les rues Union, Bons-Enfants (maintenant St-Claude) Bagatelle (maintenant Bourbon) et Champs-Elysées, mesurant trente pieds sur cinq pouces de profondeur et face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) et l'autre lot mesure cinquante-huit pieds cinq pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 août—8 15 22 30—sept 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée dans le Troisième District.
Firemen's Building Association vs. la veuve et héritiers de William Carlett, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 36,337.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Recouvrements Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Carondelet, Canal, Cantrelle et Rampart, et avec cette façade de dix pieds, s'étend à une distance de soixante pieds, entre lignes parallèles, vers la rue Cantrelle où il a cette façade de dix pieds et mesure dix-huit pieds et cinq pouces de largeur, en ange mesures aux dits lots et les autres.

Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof de Fazande & Seline par un acte passé pardevant Charles E. Sel an les notaire en cette ville, le 15 mai 1887, et de revente 1890, enregistré dans le bureau des Hypothèques, livre 127, folio 102.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur ; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets ordinaires, sans garantie par hypothèque et à la vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur assumera la taxe de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour les lots.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.
Union Homestead Association vs Mme Marceline Deffes, veuve de Jean Pierre Rosède.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 36,389.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Recouvrements, Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trente certaines lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur l'îlot borné par les rues Champs-Elysées, Amour (maintenant Romparis) Bons-Enfants (maintenant St-Claude) et Marigny, désignés comme étant les No 1 et 2, sur un plan de A. Castaing, déposé au bureau de P. Lacoste, arpenteur, les dits lots mesurant comme suit, à savoir : le lot No 1 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur ; le lot No 2 mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur l'îlot borné par les rues Union, Bons-Enfants (maintenant St-Claude) Bagatelle (maintenant Bourbon) et Champs-Elysées, mesurant trente pieds sur cinq pouces de profondeur et face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) et l'autre lot mesure cinquante-huit pieds cinq pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15août—15 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée dans le Troisième District.
Firemen's Building Association vs. la veuve et héritiers de William Carlett, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 36,337.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Recouvrements Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre